

**PROCÈS-VERBAL DE LA 17<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES  
TENUE LE 23 JANVIER 2018, À 19 H  
À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES**

<b>PRÉSENCES :</b>	M.	Emmanuel Aucoin	Président
	M <sup>me</sup>	Esther Otis	Secrétaire et présidente-directrice générale par intérim
	M.	Gaston Bourque	Vice-président
	M <sup>me</sup>	Céline Decoste	Administratrice
	M <sup>me</sup>	Gisèle Déraspe	Administratrice
	D <sup>re</sup>	Amélie Hubert	Administratrice
	M <sup>me</sup>	Nancy Leblanc	Administratrice
	M <sup>me</sup>	Martine Martin	Administratrice
	M <sup>me</sup>	Jacinthe Richard	Administratrice
M.	Reynald Tremblay	Administrateur	
<b>PERSONNES INVITÉES :</b>	M.	Claude Cyr	Directeur des services administratifs (DSA)
	M <sup>me</sup>	Johanne Cantin	Directrice des soins infirmiers et services Interdisciplinaires (DSI-SM)
	D <sup>r</sup>	Michel Y Pelletier	Directeur des services professionnels et hospitaliers, par intérim (DSPH)
	M.	Philippe Simon Laplante	Adjoint DSA
	M.	Nourédine Ferroum	Gestion de risques et agrément
	M <sup>me</sup>	Céline Cummings	Chef de service hébergement de longue durée
	M <sup>me</sup>	Gisèle Painchaud	Commissaire locale aux plaintes
<b>ABSENCES :</b>	M <sup>me</sup>	Marie-Josée Noël	Administratrice

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Emmanuel Aucoin, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 09.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 17<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS tenue le 23 janvier 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION N° 2018-01-460**



L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la 16<sup>e</sup> séance ordinaire du 21 novembre 2017;

**CORRESPONDANCE**

4. Correspondance;

**Période de questions réservée au public**

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

**DOSSIERS — INFORMATION:**

5. Présentation – Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) Eudore-LaBrie;
6. Rapport trimestriel de la gestion des risques et agrément;
7. Rapport de la commissaire locale aux plaintes;
8. Rapport trimestriel mesures de contrôle;
9. Rapport trimestriel prévention des infections;
10. Comité pour le déploiement de la *politique en matière de la civilité et de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail* (B-611);

**DOSSIERS — DÉCISION**

11. Adoption du répertoire des conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués du réseau de la santé et des services sociaux;
12. Présentation et adoption du tableau *Application de la politique concernant les soins de fin de vie* ;
13. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

**AUTRES SUJETS :**

14. ...;
15. Prochaine séance;
16. Levée de la séance.



En début de séance, M. Philippe Simon Laplante présente M. Nicolas Arseneau, qui se joint à l'équipe du CISSS des Îles au poste d'agent de communication et de recrutement.

### **3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 16<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 16<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 21 novembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION N° 2018-01-461**

## **CORRESPONDANCE**

### **4. CORRESPONDANCE**

Trois correspondances sont adressées au conseil d'administration concernant des démissions : D<sup>r</sup> Jean-Robert Leroux, M. Serge Rochon et M<sup>me</sup> Helena Burke.

### **Période de questions réservée au public**

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

## **DOSSIERS – INFORMATION**

### **5. PRÉSENTATION – « CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE (CHSLD) EUDORE-LABRIE »**

M<sup>me</sup> Céline Cummings, chef de service hébergement de soins de longue durée, nous présente les principaux enjeux concernant le centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Eudore-LaBrie.

### **6. RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA GESTION DES RISQUES ET AGRÉMENT**

M. Nourrédine Ferroum, responsable de la gestion des risques et agrément, présente le rapport concernant la gestion des risques. Un total de 451 déclarations d'incidents et d'accidents a été enregistré pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 9 décembre 2017 (P1-P9).

La tranche d'âge la plus touchée par l'occurrence d'incidents et d'accidents déclarés est celle des 75 ans et plus (61,4 % des événements). Ce constat est en lien avec le nombre relativement élevé de chutes enregistrées pour les usagers concernés, notamment en CHSLD. Les principaux constats concernant les événements indésirables déclarés selon le niveau de gravité sont : 78,1 % sans conséquence pour les usagers/résidents, 21,3 %, avec des conséquences mineures, sans impact sur la nécessité/durée de l'hospitalisation 0,4 % avec des conséquences temporaires, avec un impact sur la nécessité/durée de l'hospitalisation, 0,2 % avec des conséquences permanentes sur les fonctions physiques.

Les types d'événements les plus fréquents sont les chutes et quasi-chutes ainsi que les événements reliés à la médication. Les incidents et accidents déclarés font l'objet d'un suivi dans le cadre du comité de gestion des risques. Au regard des données disponibles, les pistes d'amélioration privilégiées sont les suivantes : les chutes, la médication, l'amélioration de la qualité des déclarations et l'association des usagers et leurs représentants.

### **7. RAPPORT DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES**

M<sup>me</sup> Gisèle Painchaud, présente le tableau des résumés des dossiers couvrant la période d'avril 2017 à janvier 2018. Elle note une hausse remarquable du nombre de plaintes avec l'an dernier. La commissaire locale aux plaintes présente les recommandations liées à ces

plaintes concernant principalement le Service de réadaptation aux enfants de 0 – 8 ans, au bureau des transports et au manque de confidentialité dans l'établissement.

#### **8. RAPPORT TRIMESTRIEL MESURES DE CONTRÔLE**

M<sup>me</sup> Johanne Cantin présente le rapport concernant l'application des mesures de contrôle pour la période du 17 septembre 2017 au 6 janvier 2018. Le rapport présenté fait état de sept personnes visées par les mesures de contrôles au cours de la dernière période. Deux en CHSLD et deux en milieu hospitalier. Les causes sont liées à un risque majeur de chute ou à de l'agressivité. Parmi ces cas, il y a eu un cas d'isolement et l'objectif était d'éviter la contagion (prévention des infections) dans le secteur.

#### **9. RAPPORT TRIMESTRIEL PRÉVENTION DES INFECTIONS**

Le rapport trimestriel a été présenté au conseil d'administration. En ce qui concerne le C. Difficile, deux cas nosocomiaux déclarés à l'unité de courte durée, pour les périodes 6 et 8. En ce qui concerne les bacilles à Gram négatif producteurs d'enzymes de résistance appelés carbapénèmases (BGNPC), une nouvelle sorte de bactéries résistantes de plus en plus endémiques au Québec, en période 9, un premier cas a été découvert chez un usager lors de son séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le cas est nosocomial, mais provient d'un autre établissement. Cela a entraîné l'augmentation des mesures, localement. Celles-ci concordent avec les nouvelles lignes directrices à venir sur ces bactéries. L'isolement et le dépistage ont également été augmentés jusqu'au 14<sup>e</sup> jour pour les patients qui vont dans les centres endémiques pour ces bactéries.

#### **10. COMITÉ POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE LA CIVILITÉ ET DE LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL (B-611)**

Une révision majeure de la Politique en matière de promotion de la civilité et de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (B-611) a été adoptée le 11 mars 2014, et une mise à jour a été adoptée le 19 septembre 2017. En 2014, des activités de promotion avaient eu lieu, notamment des formations sur la civilité et des conférences avec un consultant, auxquelles près de 350 employés ont participé. Considérant le rapport d'audit et celui des accompagnatrices, un plan d'action, dont une des mesures est la sensibilisation et la promotion de la civilité pour l'ensemble du personnel incluant les médecins, a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement.

Un comité de suivi du plan de déploiement de la politique a été mis en place. Le comité aura la responsabilité de participer à la mise en œuvre d'un plan de déploiement comprenant des outils de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement. Le comité est composé de personnes représentant différents groupes dans l'établissement.

Dans le même ordre d'idée, le président, M. Emmanuel Aucoin, rappelle que le comité de vérification assurera le suivi des recommandations énoncées dans le rapport des accompagnatrices nommées par le MSSS et déposé à l'automne dernier. Également suite à ce rapport, les membres du conseil d'administration ont identifié quatre axes prioritaires de suivis soient : 1- Gouvernance médicale 2- Recrutement, rétention 3- Communication 4- Révision de l'offre de service en lien avec les contraintes budgétaires, les besoins de la population et les besoins en expertise (formation).

## **DOSSIERS-DECISION**

### **11. ADOPTION DU RÉPERTOIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Une nouvelle version du répertoire des conditions de travail pour le personnel SNS (syndicable non syndiqué) et disponible depuis novembre 2017 à la suite de la signature des conventions collectives nationales en juillet 2016. Il existe neuf postes SNS dans l'organisation du CISSS des Îles. Il est nécessaire d'adopter le répertoire afin d'en assurer l'application.

Sur proposition dument appuyée, les membres du conseil d'administration du CISSS des Îles recommandent l'adoption du répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux, conformément à la circulaire 2017-033.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION N° 2018-01-462**

### **12. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU TABLEAU *APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE***

Les membres ont pris connaissance du tableau « application de la politique concernant les soins de fin de vie pour la période couvrant du 10 juin 2017 au 9 décembre 2017. Les informations sont disponibles, tel que le prévoit la Loi, sur le site web du CISSS des Îles.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le tableau « Application de la politique concernant les soins de fin de vie » couvrant la période du 10 juin 2017 au 9 décembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION N° 2018-01-463**

### **13. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)**

#### **NOMINATIONS**

Suite à la réunion du 21 décembre 2017, les membres du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens recommandent les nominations suivantes :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la D<sup>re</sup> Françoise Giard, avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine spécialisée, pour une période d'un (1) an avec une pratique en dermatologie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION N° 2018-01-464**

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D<sup>r</sup> Patrick Laverdière, avec privilèges de membre associé dans le Département de médecine interne pour une pratique spécialisée en hospitalisation, en soins intensifs, en clinique externe, en épreuve d'effort et pour la lecture d'ECG, pour une période d'un (1) an.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RÉSOLUTION N° 2018-01-465**

## **AUTRES SUJETS :**

14. La directrice des soins infirmiers et services multidisciplinaires, M<sup>me</sup> Johanne Cantin, souligne le travail de l'équipe multiclientèle du CISSS des Îles qui vient de recevoir, pour une deuxième année consécutive, le prix reconnaissance AMPRO (approche multidisciplinaire et prévention des risques obstétricaux).

Les membres du conseil d'administration sont invités à participer à la soirée « dégustation découverte » Desjardins organisée par la Fondation Santé de l'Archipel, qui se tiendra le samedi 24 février, à 18 h 30.

### **15 PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles aura lieu le 6 mars 2018, à la salle 3307, au 3<sup>e</sup> étage du CISSS des Îles.

### **16 LEVÉE DE LA SÉANCE**

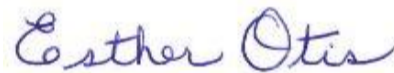
Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION N° 2018-01-466**



Emmanuel Aucoin  
Président



Esther Otis  
Secrétaire du conseil